



65, rue Lessard
Saint-Jean-de-Matha (Québec) J0K 2S0
Téléphone : 450 886-3867

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 580 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 214 476 \$ ET UN EMPRUNT DE 214 476 \$ POUR L'ACQUISITION DE MATÉRIEL ROULANT AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS est par les présentes donné, par le soussigné, qu'à sa séance ordinaire du 3 août 2020, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha a adopté le *Règlement numéro 580 décrétant une dépense de 214 476 \$ et un emprunt de 214 476 \$ pour l'acquisition de matériel roulant au Service des travaux publics.*

PRENEZ EN OUTRE AVIS QUE ce règlement entre en vigueur conformément à la *Loi* et est disponible pour consultation sur notre site Internet au www.municipalitestjeandematha.qc.ca ou à nos bureaux situés au 65, rue Lessard, Saint-Jean-de-Matha, durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Jean-de-Matha, Québec, ce 5^e jour du mois d'octobre 2020.

Philippe Morin
Directeur général et greffier-trésorier